



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 5 avril 2019 par le Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargé de la Cohésion sociale et du Tourisme sur un projet d'arrêté du Collège de la Commission communautaire française 'portant exécution du décret de la Commission communautaire française du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale et modifiant l'Arrêté du Collège de la Commission communautaire française du 11 septembre 1997 portant exécution du Décret du 5 juin 1997 portant création du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la santé', a été rayée du rôle le 7 mai 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.